

Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 4 Février 2020

L'an deux mille vingt, le quatre février à dix-huit heures zéro minute, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à Auxi-Le-Château Rue Roger Salengro à la Salle des activités, sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 27 janvier 2020.

Etaient présents : **Monsieur Bruno Roussel, Monsieur Laurent Sagnier**, Monsieur Jean-Claude DESCHARLES délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Alain Carlier et Monsieur Bernard Bayot**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Henri Dejonghe**, Monsieur Yves Hostyn délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Damien Bricout** et Monsieur François Lefel délégués représentant la communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez** délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit,**
Monsieur Alain Chevalier, Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Michel Duhautoy représentant la Communauté de Communes Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Gérard Lheureux, Monsieur Claude Hertault,** Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Hubert Douay, Monsieur Danielle Fasquelle, Monsieur Lucien Bonvoisin, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, Monsieur Jean Lebas, Monsieur Philippe Fourcroy, Madame Christine Lautrou et Madame Mary Bonvoisin délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Jean-Claude Darque, Monsieur Antoine Bollart, Monsieur Pierre Lafonte et Monsieur Bernard Taffin représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Claude Coquart, Monsieur Marc Ricart et Monsieur Jean-Marie Tinchon délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Nicolas Pichonnier, Monsieur Constant Vasseur, Monsieur Christophe Coffre et Monsieur Bernard Duquenne, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Thierry Cazin, Monsieur Christophe Cousin, Monsieur Christian Régnier et Monsieur Guy Lambert, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer ; Madame Pierrette Duez et Monsieur Marc Degrendelle, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Arnaud Derue, Monsieur Anthony Demailly, Monsieur Jean-Luc Tabary et Monsieur Alain Prévost, délégués représentant la Communauté de Communes Sud-Artois ; Monsieur Gérard Houssé, Monsieur Honoré Froideval et Monsieur Jean-Pierre Billoré, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Madame Catherine Penet-Caron et Monsieur Didier Septier, représentant la Communauté de Communes Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Patte et Monsieur Marc Volant, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de délégués présent représentant le quorum : 16

Titulaires : 16

CADRE JURIDIQUE :

Depuis la loi n°92-125 « Administration Territoriale de la République » du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'Orientation budgétaire (DOB) s'impose aux collectivités dans un délai de 2 mois précédent l'examen du budget primitif.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi « NOTRe », a voulu renforcer la transparence des collectivités territoriales en modifiant les règles relatives au DOB. Le DOB doit faire l'objet d'un rapport comportant des informations listées par la loi (les orientations budgétaires, la structure et la gestion de la dette...).

Ce rapport étant le document sur lequel s'appuie le DOB, ces nouvelles dispositions imposent au Président de l'exécutif de la Collectivité de le présenter à son organe délibérant.

Le rapport est transmis au Préfet et doit être publié.

Ce rapport donne lieu à un débat qui est acté par une délibération spécifique.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, chacun a pu s'exprimer librement sur les propositions émises et formuler une opinion.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité, les propositions du Président.

certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 14/02/20
et de la publication et de l'affichage le 24/02/20.



REÇU LE

17 FEV. 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Règlement d'organisation des services

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 4 Février 2020

L'an deux mille vingt, le quatre février à dix-huit heures zéro minute, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à Auxi-Le-Château Rue Roger Salengro à la Salle des activités, sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 27 janvier 2020.

Etaient présents : **Monsieur Bruno Roussel, Monsieur Laurent Sagnier**, Monsieur Jean-Claude DESCHARLES délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Alain Carlier et Monsieur Bernard Bayot**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Henri Dejonghe**, Monsieur Yves Hostyn délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Lefel** délégués représentant la communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez** délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Alain Chevalier, Monsieur Jean-Michel Magnier** et Monsieur Michel Duhautoy représentant la Communauté de Communes Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Gérard Lheureux, Monsieur Claude Hertault**, Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Hubert Douay, Monsieur Danielle Fasquelle, Monsieur Lucien Bonvoisin, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, Monsieur Jean Lebas, Monsieur Philippe Fourcroy, Madame Christine Lautrou et Madame Mary Bonvoisin délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Jean-Claude Darque, Monsieur Antoine Bollart, Monsieur Pierre Lafonte et Monsieur Bernard Taffin représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Claude Coquart, Monsieur Marc Ricart et Monsieur Jean-Marie Tinchon délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Nicolas Pichonnier, Monsieur Constant Vasseur, Monsieur Christophe Coffre et Monsieur Bernard Duquenne, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Thierry Cazin, Monsieur Christophe Cousin, Monsieur Christian Régnier et Monsieur Guy Lambert, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer ; Madame Pierrette Duez et Monsieur Marc Degrendelle, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Arnaud Derue, Monsieur Anthony Demailly, Monsieur Jean-Luc Tabary et Monsieur Alain Prévost, délégués représentant la Communauté de Communes Sud-Artois ; Monsieur Gérard Houssé, Monsieur Honoré Froideval et Monsieur Jean-Pierre Billoré, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Madame Catherine Penet-Caron et Monsieur Didier Septier, représentant la Communauté de Communes Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Patte et Monsieur Marc Volant, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de délégués présent représentant le quorum : 16

Titulaires : 16

Un projet de règlement des services a été réalisé reprenant les grands principes hors réglementation du travail à savoir :- l'aménagement possible des horaires (équipes de terrain).

-la mise en place d'un Compte-Epargne-Temps

-la possibilité de contrôle avec éthylotest en cas de suspicion d'ivresse.

L'avis du Comité technique du CDG 62 a été sollicité en date du 4 octobre 2019. Ce dernier a émis un avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités et un avis défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Les remarques formulées par le Comité technique du CDG 62 ont été intégrées au projet.

Le Président propose aux membres du Conseil Syndical de valider le règlement d'organisation des services.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité, de valider le règlement d'organisation des services.

Le règlement est annexé à cette délibération.

certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 14/02/20
et de la publication et de l'affichage le 24/02/20



REÇU LE

17 FEV. 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA


Syndicat Mixte Canche et Authie

Ressources Humaines

Tableau des groupes de fonction (RIFSEEP)

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 4 Février 2020

L'an deux mille vingt, le quatre février à dix-huit heures zéro minute, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à Auxi-Le-Château Rue Roger Salengro à la Salle des activités, sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 27 janvier 2020.

Etaient présents : **Monsieur Bruno Roussel, Monsieur Laurent Sagnier**, Monsieur Jean-Claude DESCHARLES délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Alain Carlier et Monsieur Bernard Bayot**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Henri Dejonghe**, Monsieur Yves Hostyn délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Damien Bricout** et Monsieur François Lefel délégués représentant la communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez** délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit,**
Monsieur Alain Chevalier, Monsieur Jean-Michel Magnier et Monsieur Michel Duhautoy représentant la Communauté de Communes Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Gérard Lheureux, Monsieur Claude Hertault,** Monsieur Guy Taeck et Monsieur Jean-Marc Trunet représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Hubert Douay, Monsieur Danielle Fasquelle, Monsieur Lucien Bonvoisin, Monsieur Bruno Delenclos, Monsieur Pierre-Georges Dachicourt, Monsieur Jean Lebas, Monsieur Philippe Fourcroy, Madame Christine Lautrou et Madame Mary Bonvoisin délégués représentant la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Pascal Deray, Monsieur Jean-Claude Darque, Monsieur Antoine Bollart, Monsieur Pierre Lafonte et Monsieur Bernard Taffin représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Freddy Bloquet, Monsieur Henri Boitel, Monsieur Claude Coquart, Monsieur Marc Ricart et Monsieur Jean-Marie Tinchon délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Nicolas Pichonnier, Monsieur Constant Vasseur, Monsieur Christophe Coffre et Monsieur Bernard Duquenne, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Thierry Cazin, Monsieur Christophe Cousin, Monsieur Christian Régnier et Monsieur Guy Lambert, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer ; Madame Pierrette Duez et Monsieur Marc Degrendelle, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Arnaud Derue, Monsieur Anthony Demailly, Monsieur Jean-Luc Tabary et Monsieur Alain Prévost, délégués représentant la Communauté de Communes Sud-Artois ; Monsieur Gérard Houssé, Monsieur Honoré Froideval et Monsieur Jean-Pierre Billoré, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Madame Catherine Penet-Caron et Monsieur Didier Septier, représentant la Communauté de Communes Territoire Nord-Picardie ; Monsieur Claude Patte et Monsieur Marc Volant, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de délégués présent représentant le quorum : 16

Titulaires : 16

Cette délibération complète la délibération prise le 16 mai 2019.

Le président rappelle à l'Assemblée que suite à l'extension du périmètre du Syndicat Mixte Canche et Affluents par arrêté inter-préfectoral en date du 25 Novembre 2019 les groupes de fonctions ont évolué. Un nouvel organigramme a donc été mis à jour justifiant l'évolution des groupes de fonctions.

Le Président propose aux membres du Conseil Syndical de valider le tableau des groupes de fonction.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité, de valider le tableau des groupes de fonction

Le tableau des groupes de fonction est annexé à cette délibération.

certifié exécutoire par le Président du comité syndical,
compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 14/02/20
et de la publication et de l'affichage le 24/02/20



REÇU LE

17 FEV. 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

Syndicat Mixte Canche et Authie